

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2009

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 3 mars 2009 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. GILLES SAURIOL, M. ROBERT FRÉGEAU, M. PATRICK THIFAUULT, MME LOUISE GAUTHIER, M. MARIO LAVALLÉE, MME MARLENE CORDATO formant quorum sous la présidence de madame la mairesse SYLVIE ST-JEAN.

Mesdames les conseillères Lyne Levert et Louise Lemay ont motivé leur absence.

Le directeur général, le directeur général adjoint et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Zita McKay Le Bouthillier, décédée le 11 février 2009 à l'âge de 75 ans;
- Madame Marie-Anne Chiasson, décédée le 22 février 2009 à l'âge de 99 ans et 9 mois. Madame Chiasson est la grand-mère de monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme;
- Madame Sylvie Gervais (née Marcotte), décédée le 25 février 2009 à l'âge de 46 ans..

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

**RÉSOLUTION 2009-03-100**  
**ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

DE modifier l'ordre du jour en retirant l'article 7 B) « Adoption du Règlement RV-1418 établissant le programme 2009 de subvention à l'affichage commercial. ».

Adoptée

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

### **Monsieur André Clément**

- La Ville améliora-t-elle les estrades de la glace no 2 à l'aréna ?
- La nouvelle configuration du Centre d'excellence pour augmenter le nombre de sièges, comporte-t-elle des impacts financiers pour la Ville ou encore sur le coût du projet ?
- Quand la construction commence-t-elle ?

### **RÉSOLUTION 2009-03-101**

#### **PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal du 3 février 2009.

Adoptée

### **RÉSOLUTION 2009-03-102**

#### **COMPTES RENDUS – COMMISSIONS DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception des comptes rendus des commissions suivantes :

A) Commission du développement économique et du Faubourg Boisbriand, du 22 janvier 2009;

B) Commission environnement et développement durable, du 21 janvier 2009;

C) Commission de la famille et des aînés, du 22 janvier 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-103**  
**PROCÈS-VERBAUX - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET**  
**DE TOPONYMIE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'accuser réception du procès-verbal des réunions du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, des 3 décembre 2008 et 21 janvier 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-104**  
**PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue des procédures d'enregistrement pour les règlements suivants :

Le 15 décembre 2008

RV-1426-1 : Règlement RV-1426-1 modifiant la répartition du remboursement de l'emprunt et des modalités de paiement décrétés par le Règlement RV-1426.

Le 17 février 2009

RV-1436 : Règlement RV-1436 prévoyant l'acquisition d'équipements informatiques et de bureautique pour l'année 2009 et son financement par emprunt.

RV-1437 : Règlement RV-1437 décrétant des travaux dans les postes de pompage d'eaux usées et d'eau potable pour l'année 2009 et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-105**  
**RÈGLEMENT PRZ-753-258 - SECOND PROJET – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'adopter le Second projet de règlement PRZ-753-258 modifiant le Règlement de zonage RV-753 en ce qui a trait aux marges de recul dans les zones I-2 462 et I-3 463. (marge de recul Côte Nord)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-106**  
**RÈGLEMENT RV-1439 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le Règlement RV-1439 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-107**  
**RÈGLEMENT RV-1448 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'adopter le Règlement RV-1448 prévoyant l'acquisition d'équipements pour le Service de sécurité incendie et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-108**  
**RÈGLEMENT RV-1449 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'adopter le Règlement RV-1449 prévoyant des travaux au Centre d'interprétation de la nature et dans le sentier des berges et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-109**  
**RÈGLEMENT RV-1450 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'adopter le Règlement RV-1450 décrétant des travaux d'éclairage, de bordures et de pavage sur la rue Jean-Pierre-Ferland (tronçon III) et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-110**  
**RÈGLEMENT RV-1451 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-1451 décrétant des travaux de pavage sur les rues Jean-Pierre-Ferland (tronçons I et II), Émile-Nelligan (Partie) et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-111**  
**RÈGLEMENT PRZ-753-259 – PREMIER PROJET - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'adopter le premier Projet de règlement PRZ-753-259 modifiant le Règlement de zonage RV-753 par l'ajout des dispositions particulières à l'usage communautaire régional dans la zone C-2 135. (Projet Rosa Blanda)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-112**  
**RÈGLEMENT RV-753-258 – AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Marlene Cordato donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-753-258 modifiant le Règlement de zonage RV-753 en ce qui a trait aux marges de recul dans les zones I-2 462 et I-3 463. (marge de recul Côte Nord)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-113**  
**RÈGLEMENT RV-1320-2 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1320-2 modifiant les Règlements RV-1320 et RV-1320-1 sur l'acquisition d'immeubles dans le cadre du projet Salix.

**RÉSOLUTION 2009-03-114**  
**RÈGLEMENT RV-1266-1 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Robert Fréreau donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1266-1 modifiant le Programme d'application Rénovation-Québec pour la Ville de Boisbriand.

**RÉSOLUTION 2009-03-115**  
**RÈGLEMENT RV-1401-1 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1401-1 modifiant l'objet du Règlement RV-1401 sur le Programme d'aide financière aux travaux de raccordement à l'égout sanitaire.

**RÉSOLUTION 2009-03-116**  
**RÈGLEMENTE RV-1452 – AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Louise Gauthier donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1452 décrétant des dépenses en immobilisations dans le cadre du projet CERVEAU et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2009-03-117**  
**RÈGLEMENTE RV-1453 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Mario Lavallée donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1453 décrétant des dépenses en immobilisations dans les réseaux routier et d'aqueduc et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2009-03-118**  
**RÈGLEMENTE RV-1454 – AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Marlene Cordato donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1454 décrétant des travaux de climatisation à la bibliothèque et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2009-03-119**  
**RÈGLEMENTE RV-1455 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1455 décrétant des dépenses en immobilisations dans les parcs et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2009-03-120**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 22 janvier au 18 février 2009 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-121**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 janvier au 15 février 2009:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 145 519,72	
Activités financières d'investissement	3 129 168,22	
Total des chèques fournisseurs		5 274 687,94
Salaires – Dépenses	710 343,74	
Salaires - Déductions	(246 286,09)	
Total des salaires nets		464 057,65
<b>GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS</b>		<b>5 738 745,59</b>

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-122**  
**LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, du 16 février 2009, révisée le 17 février 2009, montrant un total de 1 754 563,65 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-123**  
**EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes :

A) 20 000 \$ pour l'acquisition d'un véhicule de liaison au Service sécurité incendie, projet 22 016;

B) 25 000 \$ pour la mise à niveau des clôtures déficientes ou désuètes, projet 799 011 A;

C) 12 000 \$ pour l'achat et la mise à niveau de bacs à fleurs, poubelles et mobilier urbain, projet 799 017 A;

D) 6 000 \$ pour l'achat de conteneurs d'entreposage, projet 813 002 A;

E) 7 000 \$ pour la mise à niveau du contrôle de la pression statique à l'@dabase, projet 821 006;

F) 30 000 \$ pour l'installation d'un système d'avertisseur incendie à l'hôtel de ville, projet 811 009;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-124**  
**APPROPRIATION AU FONDS DE PARC**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser les appropriations suivantes au fonds de parc, à savoir :

A) 10 000 \$ pour l'ajout d'éclairage au parc Pellerin, projet 799 274;



B) 13 000 \$ pour divers travaux sur les fontaines d'eau dans les parcs, projet 799 001 A.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-125  
ASSURANCE DE DOMMAGES (BIENS ET RESPONSABILITÉ) ET  
RESPONSABILITÉ MUNICIPALE POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup>  
AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010**

ATTENDU qu'à la séance du 4 avril 2006, le conseil adjugeait le portefeuille des biens, bris de machines et délits à B.F Lorenzetti & Associés inc., pour le terme 2006-2007 par la résolution 20086-04-176;

ATTENDU que ce portefeuille a été renouvelé pour les termes 2007-2008 et 2008-2009;

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 573.1.2 de la Loi sur les cités et villes, un contrat d'assurance pour une période inférieure à cinq ans, peut, à son échéance, être reconduit sans demande de soumissions pour une ou plusieurs périodes qui ajoutées à celle prévue lors de l'adjudication n'excèdent pas cinq ans ;

ATTENDU que suite à l'analyse des conditions de renouvellement par monsieur Martin Grandchamp du cabinet René Laporte & associés, Conseil et gestion des risques en assurance, du 22 février 2009, celles-ci s'avèrent avantageuses ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'accorder le contrat d'assurance pour le portefeuille d'assurance biens, bris de machines, délits, responsabilité civile (primaire et complémentaire) avec la mutualité partielle des risques, automobiles des propriétaires et automobiles des garagistes et frais d'ingénierie pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010 à B.F. Lorenzetti & associés inc., comme suit :

ASSURANCE	Limite \$	Franchise individuelle \$	Prime BFL \$
<b>BIENS</b>			
Biens de toute description	55 598 937	10 000	31 260
Matériel informatique	1 000 000	10 000	inclus
	100 000		inclus
Documents de valeur		10 000	inclus
Frais supplémentaires	Selon la police de AFM	N/A	inclus
Matériel assuré spécifiquement	824 447	10 000	inclus
Biens en exposition	Selon la police de AFM	10 000	inclus

ASSURANCE	Limite \$	Franchise individuelle \$	Prime BFL \$
Frais d'expertise	250 000	N/A	inclus
Revenus locatifs	365 876	N/A	inclus
Objets d'art	Selon la police de AFM	N/A	inclus
Refoulement des égouts*	inclus	25 000	inclus
Inondation	N/A	N/A	inclus
Tremblement de terre*	inclus	5%/100 000	inclus
<b>Sous total :</b>			<b>31 260</b>
* limite globale annuelle			
Frais d'ingénierie			1 494
<b>BRIS DES MACHINES</b>			
Formule générale	1 000 000	5 000	2 589
Frais supplémentaires	200 000	48 hrs	inclus
Revenus locatifs	365 876	N/A	inclus
<b>Sous-total :</b>			<b>2 589</b>
<b>DÉLITS</b>			
Garantie I (Formule A)	200 000	2 500	2 328
Garanties II et III	10 000	1 000	inclus
Garanties IV et V	10 000	1 000	inclus
Garantie VI	200 000	2 500	inclus
Avenant no 1	N/A	N/A	inclus
<b>Sous-total:</b>			<b>2 328</b>
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE PRIMAIRE</b>			
<b>Franchise collective – 500 000 \$</b>			
Garantie de base et garanties additionnelles	1 000 000	25 000	13 206
Refoulement des égouts	1 000 000	25 000 / par réclamant	inclus
Dommages à l'environnement	500 000	25 000	inclus
<b>Sous-total</b>			<b>13 206</b>
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE COMPLÉMENTAIRE</b>			
		Rétention	
Garantie de base	14 000 000	10 000	15 772
Refoulement des égouts	Inclus	N/A	inclus
<b>Sous-total</b>			<b>15 772</b>

ASSURANCE	Limite \$	Franchise individuelle \$	Prime BFL \$
<b>AUTOMOBILE DES PROPRIÉTAIRES</b>			
Chapitre A	1 000 000	N/A	19 130
Chapitre B1			Voir note
F.A.Q. no 20	1 500		inclus
F.A.Q. no 27	35 000		inclus
F.A.Q. no 43 A et E			inclus
<b>Sous-total</b>			<b>19 130</b>
<b>AUTOMOBILE DES GARAGISTES</b>			
Chapitre A (Responsabilité civile)	1 000 000	N/A	866
Chapitre C2 (Collision / versement pour les véhicules confiés)	100 000	1 000	inclus
Chapitre C3 (Accident sans collision /versement pour les véhicules confiés)			inclus
<b>Sous-total</b>			<b>866</b>
<b>TOTAL</b>			<b>85 151 (plus taxes)</b>

<b>NOTE :</b>	<b>Franchise</b>
Véhicules ayant un coût d'achat de 100 000 \$ et moins :	2 500 \$
Véhicules ayant un coût d'achat de 100 000 \$ et plus:	5 000 \$
Véhicule ayant un coût d'achat de 500 000 \$ et plus :	3% de la valeur

D'attribuer cette dépense au poste budgétaire 02 194 00 420.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-126**  
**FONDS DE MUTUALITÉ DE FRANCHISE - VERSEMENT DE LA**  
**QUOTE-PART**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
 APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au fonds de franchise collective de 500 000 \$, au montant de 99 875 \$ en regard des assurances de la responsabilité formées par le Regroupement d'achat des assurances de la responsabilité et des biens des municipalités de la MRC Thérèse-De Blainville, Mirabel et Saint-Eustache.

D'attribuer cette dépense au poste budgétaire 02 194 00 420.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-127**  
**SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES**  
**SOUMISSIONS – GESTION DE LA PISCINE EXTÉRIEURE AU**  
**PARC PELLERIN - CONTRAT 2009-1076**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la gestion de la piscine extérieure au parc Pellerin, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 27 février 2009 - Contrat 2009-1076.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-128**  
**SOUMISSIONS – GESTION DE LA PISCINE EXTÉRIEURE AU**  
**PARC PELLERIN – CONTRAT 2009-1076**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu quatre soumissions pour la gestion de la piscine extérieure au parc Pellerin – Contrat 2009-1076, à savoir :

Nom et adresse des soumissionnaires	Fourniture de personnel surveillant-sauveteur supplémentaire aux exigences (taux horaire taxes incluses)	Coût pour le camp splash (taxes incluses)	Coût pour une saison complète été 2009 (taxes incluses)
2964368 Canada inc. - Sogep 375, boulevard Roland-Therrien, bureau 400 Longueuil (Québec) J4H 4A6	16,95 \$	1 585,58 \$	54 013,31
Aqua Plein Air inc. 80, boulevard Labelle Ste-Thérèse (Québec) J7E 2X5	16,93 \$	1 523,81 \$	54 885,47 \$
Camp Sportmax inc. 3477, rue Jordi-Bonet Boisbriand (Québec) J7H 1J4	17,21 \$	1 285,69 \$	57 568,53 \$
Sodem inc. 460, rue Mc Gill Montréal (Québec) H2Y 2H2	14,95 \$	1 599,44 \$	67 938,33 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur Denis Bolduc, directeur loisirs.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter l'offre de Sogep inc., pour un montant maximum de 54 013,31 \$ (taxes incluses) pour la gestion de la piscine extérieure au parc Pellerin, contrat 2009-1076.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-129**  
**SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES**  
**SOUMISSIONS – CAMPS CULTURELS POUR LA PÉRIODE**  
**ESTIVALE 2009 - CONTRAT 2009-1067**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la réalisation des camps culturels pour la période estivale 2009 tel que dressé par la greffière en date du 10 février 2009 - Contrat 2009-1067.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-130**  
**SOUMISSIONS – CAMPS CULTURELS POUR LA PÉRIODE**  
**ESTIVALE 2009 – CONTRAT 2009-1067**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu deux soumissions pour la réalisation des camps culturels pour la période estivale 2009 – Contrat 2009-1067, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
9075-6719 Québec inc. L'Air en Fête inc. 17 600, du Val d'Espoir Mirabel (Québec) J7J 1V7	32 984 \$
Camp Sportmax inc. 3477, rue Jordi-Bonet Boisbriand (Québec) J7H 1J4	41 718,40 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par madame Johanne Fortin, Adjointe à la directrice loisirs, laquelle recommande le rejet des soumissions en raison d'une imprécision au cahier des charges.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

DE rejeter les soumissions reçues.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-131**  
**SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D’OUVERTURE DES**  
**SOUMISSIONS – CAMPS CULTURELS POUR LA PÉRIODE**  
**ESTIVALE 2009 - CONTRAT 2009-1067-1**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D’accuser réception du procès-verbal d’ouverture des soumissions pour la réalisation des camps culturels pour la période estivale 2009 tel que dressé par la greffière adjointe en date du 27 février 2009 - Contrat 2009-1067-1.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-132**  
**SOUMISSIONS – CAMPS CULTURELS POUR LA PÉRIODE**  
**ESTIVALE 2009 – CONTRAT 2009-1067-1**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres sur invitation, la Ville a reçu deux soumissions pour la réalisation des camps culturels pour la période estivale 2009 – Contrat 2009-1067-1, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Camp Sportmax inc. 3477, rue Jordi-Bonet Boisbriand (Québec) J7H 1J4	30 272 \$
9075-6719 Québec inc. L’Air en Fête inc. 17 600, du Val d’Espoir Mirabel (Québec) J7J 1V7	34 400 \$

ATTENDU qu’à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par madame Johanne Fortin, Adjointe à la directrice loisirs.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter l'offre de Camp Sportmax inc., pour un montant maximum de 30 272 \$ (taxes incluses) pour la réalisation des camps culturels pour la période estivale 2009 – Contrat 2009-1067-1.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-133**  
**SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES**  
**SOUMISSIONS – PLANTATION, PROTECTION ET ENTRETIEN**  
**DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS - CONTRAT 2009-1069**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
 APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la plantation, la protection et l'entretien des aménagements paysagers, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 17 février 2009 - Contrat 2009-1069.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-134**  
**SOUMISSIONS – PLANTATION, PROTECTION ET ENTRETIEN**  
**DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS – CONTRAT 2009-1069**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu trois soumissions pour la plantation, la protection et l'entretien des aménagements paysagers – Contrat 2009-1069, à savoir :

	Option 1 - 1 an 2009 31 semaines (taxes incluses)	Option 2 - 2 ans 2009-2010 62 semaines (taxes incluses)	Option 3 - 3 ans 2009-2010-2011 93 semaines (taxes incluses)
Multifleurs Plus enr. 7441, Papineau Montréal (Québec) H2E 2G9	78 000 \$	160 987,96 \$	245 987,30 \$
Travaux complémentaires	29,35 \$ /heure	29,35 \$ /heure	30,48 \$ /heure

Les Entreprises J. Forget 384, du Geai Bleu Rosemère (Québec) J7A 4J6	79 915,50 \$	163 826,77 \$	251 745,12 \$
Travaux complémentaires	29,35 \$ /heure	59,82 \$ /heure	91,43 \$ /heure

Les Serres Beaulieu 6675, avenue des Perron Laval (Québec) H7J 1G3	291 352,95 \$	597 273,54 \$	918 490,16 \$
Travaux complémentaires Aucun dépôt de garantie	39,50 \$ /heure	41,47 \$ /heure	43,53 \$ /heure

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'accepter l'offre de Multifleurs plus enr., selon l'option 1, pour un montant 78 000 \$ (taxes incluses) pour la plantation, la protection et l'entretien des aménagements paysagers – Contrat 2009-1069.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-135**  
**LEVÉE D'OPTION POUR LA TROISIÈME ANNÉE - CONTRAT**  
**D'ENTRETIEN ET TONTE DE GAZON - CONTRAT 2007-955**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE lever l'option pour la période du 7 avril au 30 octobre 2009, prévue au contrat 2007-955 avec Les entreprises Tony Di Feo inc. pour l'entretien et la tonte de gazon, au prix établi de la soumission soit 67 110,71 \$, incluant les taxes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-136**  
**LEVÉE D'OPTION POUR LA DEUXIÈME ANNÉE - CONTRAT DE**  
**CONCIERGERIE À L'@DOBASE - CONTRAT 2008-1009**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

DE lever l'option pour la période du 20 mars 2009 au 19 mars 2010, prévue au contrat 2008-1009 avec Vitre-Action enr. pour les travaux de conciergerie à l'@dobase, au prix établi de la soumission soit 42 233,31 \$, incluant les taxes.

Adoptée



**RÉSOLUTION 2009-03-137**  
**NOMINATION - LE PETIT THÉÂTRE DUNORD**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE nommer monsieur le conseiller Gilles Sauriol à titre de représentant de la Ville sur le conseil d'administration de « Le Petit Théâtre DuNord ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-138**  
**RÉNUMÉRATION DES OFFICIERS ET DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

DE décréter la rémunération des officiers et du personnel électoral dans le cadre d'élections et de référendums municipaux, comme suit :

**Personnel d'encadrement**

Président d'élection si scrutin	8 000 \$
Président d'élection par acclamation	6 000 \$
Secrétaire d'élection si scrutin	6 000 \$
Secrétaire d'élection par acclamation	4 850 \$
Responsable de salle / Primo	600 \$
Primo (formation)	75 \$
Primo	75 \$
(montage de la salle - test de communication)	
Coordonnateur - Vote itinérant	200 \$
Scrutateur - Vote itinérant	200 \$
Secrétaire - Vote itinérant	180 \$
Formation - Vote itinérant	25 \$
Responsable logistique	600 \$
Responsable logistique - adjoint	300 \$
Informatique et communications	300 \$
Autres adjoints au président d'élection	600 \$

**Officiers d'élection**

Scrutateur	200 \$
Scrutateur - vote par anticipation	220 \$
Secrétaire	180 \$
Secrétaire - vote par anticipation	200 \$
Membres table de vérification (3 fonctions)	130 \$
Préposé à l'accueil - scrutin	130 \$

Constable spécial		130 \$
Réceptionniste pour le résultat du scrutin	Tarif horaire simple de la Ville	
Prime pour formation		25 \$
Chauffeur		+ 40 \$

#### **Commission de révision**

Président		800 \$ / 1 000 \$*
Vice-président		600 \$ / 800 \$*
Membres		600 \$ / 800 \$*
Commissaire		450 \$
Autre personnel et personnel clérical	19 \$/heure à l'extérieur de leur horaire de travail	
Huissiers	Selon entente avec le professionnel	
Trésorier si scrutin		2 200 \$
Trésorier par acclamation		550 \$
Officier responsable pour la Régie de police Thérèse-De Blainville		550\$

\* Variation en fonction du nombre de sessions

Adoptée

#### **RÉSOLUTION 2009-03-139 VENTE À L'ENCAN MUNICIPAL 2009-03-04**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la tenue d'une vente à l'enchère publique des biens non réclamés en possession de la ville ainsi que l'équipement dont elle désire se départir, le 2 mai 2009, le tout selon l'article 461 de la Loi sur les cités et villes;

DE mandater Jasmin & Pirro, huissiers, pour agir comme commissaire priseur lors de la vente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-140**  
**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009 - CIT LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2009 du Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CIT Laurentides).

D'autoriser le trésorier à verser la quote-part de la ville au montant de 832 180 \$, telle somme étant imputable au code budgétaire 02 370 00 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-141**  
**SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE - TRAVAUX DE RELOCALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE EN SERVITUDE SUR LE LOT 3 690 451 (ENTRE LA RIVIÈRE AUX CHIENS ET LE CHEMIN DE LA CÔTE NORD)**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer protocole d'entente avec 9148-4428 Québec inc. pour les travaux de relocalisation des services municipaux d'aqueduc et d'égout sanitaire en servitude sur le lot 3 690 451, entre la rivière aux Chiens et le chemin de la Côte Nord, conformément aux disposition du Règlement RV-1052 portant sur les ententes avec les promoteurs pour l'installation de services municipaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-142**  
**AUTORISATION MDDEP - TRAVAUX DE RELOCALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE EN SERVITUDE SUR LE LOT 3 690 451 (ENTRE LA RIVIÈRE AUX CHIENS ET LE CHEMIN DE LA CÔTE NORD)**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'autoriser la firme BPR-Triax Société d'ingénierie à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, l'autorisation pour les travaux de relocalisation des services municipaux d'aqueduc et d'égout sanitaire en servitude sur le lot 3 690 451, entre la rivière aux-Chiens et le chemin de la Côte Nord, cette autorisation amendant celle transmise dans le cadre des travaux pour les rues Ambroise-Lafortune et « D », en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

DE transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs lorsque les travaux seront achevés, une attestation écrite quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-143**  
**SIGNATURE D'UNE ENTENTE - INSTITUT DE RECHERCHE EN**  
**BIOLOGIE VÉGÉTALE**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une entente avec l'Institut de recherche en biologie végétale de Montréal pour l'entretien de la plantation de saules européens sur le site du chemin de la Côte Sud à Boisbriand, pour la période allant du 31 mars 2009 jusqu'à la fin de la saison de croissance.

D'autoriser le trésorier à effectuer un premier paiement de 20 000 \$ à la signature de l'entente ainsi que les remboursements plus amplement prévus à l'entente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-144**  
**PROJET SALIX - HONORAIRES PROFESIONNELS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'approuver la note d'honoraires professionnels de Paris, Ladouceur & associés inc., évaluateurs agréés, au montant de 55 308,75 \$, pour la période d'avril 2006 à novembre 2008, dans le cadre des expropriations prévues au projet Salix et autoriser Me Lucie Mongeau, greffière, à accorder le paiement conditionnellement à l'entrée en vigueur des modifications aux Règlements RV-1320 et RV-1320-1.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-145**  
**SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE MINISTÈRE DES**  
**TRANSPORTS - FEUX DE CIRCULATION À L'INTERSECTION**  
**DES BRETELLES A-13 N / R-334 AINSI QU'À L'INTERSECTION**  
**R-344 / RUE HECTOR-LANTHIER**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver le canevas de fond pour une convention entre la division Laval Mille-Îles du ministère des Transports et la Ville de Boisbriand et autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une convention entre la Ville de Boisbriand et le ministère des Transports pour l'installation de feux de circulation à l'intersection des bretelles A-13 N / R-334 ainsi qu'à l'intersection R-344 / rue Hector-Lanthier.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-146**  
**RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION - 237, PLACE COTNOIR**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 478,08 \$ à Lise Pagé et Guy Bissonnette en règlement complet et final d'une réclamation présentée par les propriétaires du 237, Place Cotnoir, représentant les frais encourus pour dégeler l'entrée d'eau, soit la conduite d'eau sur l'emprise de la Ville, cette somme étant affectée au code budgétaire 02 194 00 995.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-147**  
**RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION - DOMMAGES VÉHICULE**  
**AUTOMOBILE**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 500 \$ à monsieur Georges Lacombe, en règlement complet et final d'une réclamation présentée par monsieur Georges Lacombe, suite à des dommages causés au véhicule de ce dernier dans une bouche d'égout non protégée par un couvercle, cette somme étant affectée au code budgétaire 02 194 00 995.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-148**  
**INTÉGRATION SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET SOCIALE**  
**DES PERSONNES HANDICAPÉES - ADOPTION DU RAPPORT 2008**  
**ET PLAN D'ACTION 2009**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'adopter le rapport 2008 et plan d'action 2009 pour l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées, au 16 février 2009, préparé par madame Andrée Duhamel, directrice au Service des loisirs, en conformité de l'exigence de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q. c.E-20.1).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-149**  
**ROUTE BLEUE DU GRAND MONTRÉAL - SECTION MILLE-ÎLES -**  
**APPUI À LA POURSUITE DU PROJET**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'appuyer la poursuite du projet de la Route bleue du Grand Montréal, section Mille-Îles, proposé par le Parc de la Rivière-des Mille-Îles, au document présenté le 23 janvier 2009, ce projet mettant en valeur la voie navigable non balisée aux petites embarcations à faible tirant et plus particulièrement s'agissant de voies d'accès aux plans d'eau, d'aires de repos et de services d'hébergement (camping, etc.) et permet de soutenir le développement du récréotourisme nautique et de mets en valeur les plans d'eau où elles sont implantées.

DE s'engager à poursuivre l'entretien de ces sites.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-150**  
**PRÊT DE LA MAISON DU CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE -**  
**COMITÉ D'ARTS VISUELS DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

DE prêter gracieusement les locaux et les facilités de la Maison du citoyen et Place de la culture au Comité d'arts visuels de Boisbriand, pour l'organisation d'événements d'envergure, une fois par année sur une fin de semaine complète, du vendredi au dimanche inclusivement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-151  
DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 1 500 \$ pour la 4<sup>e</sup> édition de la course de canots du Parc de la Rivière-des-Mille-Îles;

B) 20 000 \$ à la Maison des jeunes Sodarrid inc.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-152  
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de janvier 2009 montrant un total mensuel de 2 304 569 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-153  
POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE - APPROBATION**

ATTENDU QUE l'amélioration de la qualité de l'environnement est, depuis de nombreuses années, au cœur des préoccupations et des enjeux de la Ville de Boisbriand.

ATTENDU QUE le processus d'élaboration d'une politique environnementale a débuté en janvier 2008, en collaboration avec la Commission environnement et développement durable de la Ville ainsi que la firme DAA Environnement, mandatée à cette fin.

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver la politique environnementale de la Ville de Boisbriand, telle qu'énoncée au document préparé par DAA Environnement, version du 25 février 2009.

QUE cette politique serve d'outil de référence et contribue à assurer l'avenir de la Ville face à l'ensemble des enjeux environnementaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-154**  
**APPROBATION DES MODIFICATIONS AU GUIDE**  
**D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR À**  
**DOMINANTE RÉSIDENTIELLE - FAUBOURG BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'approuver les modifications apportées au « Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand » traitant du lac et soumises par Daniel Arbour & associés, en date du 26 février 2009, à savoir :

- Par le remplacement des pages 70 et 71 ;
- Par le remplacements de la partie 8 ;
- Par le remplacement des pages 9 et 10.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-155**  
**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE**  
**RÉNOVATION QUÉBEC 2009 - VOLET VI - SOCIÉTÉ**  
**D'HABITATION DU QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme à présenter pour et au nom de la Ville de Boisbriand, une demande d'aide financière de 200 000 \$ auprès de la Société d'habitation du Québec, dans le cadre du programme Rénovation Québec, Volet VI.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-156**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS POUR**  
**L'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE AU MUR - KONTRON - 4555,**  
**RUE AMBROISE-LAFORTUNE - ZONE I-1 461**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de permis pour l'installation d'une enseigne installée à plat sur la façade du bâtiment pour Kontron au 4555, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 461, plus amplement détaillée à la simulation visuelle de l'enseigne préparée par Enseignes Paro, datée du 30 octobre 2008, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 4 février 2009. (dossier 0902-CU-1804)

Adoptée



**RÉSOLUTION 2008-03-157**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS POUR**  
**L'INSTALLATION D'ENSEIGNES - KARATÉ SUNFUKI - 3066,**  
**CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CACHÉE - ZONE C-2 423**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de permis pour l'installation de deux enseignes pour Karaté Sunfuki, au 3066, chemin de la Rivière-Cachée, dans la zone C-2 423, plus amplement détaillée aux dessins et simulation visuelle préparés par Groupe Lettra.CA, datés du 21 janvier 2009, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 4 février 2009. (dossier 0902-CU-1806)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-158**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'ENSEIGNES -**  
**TELUS - 2945, PROMENADE SAINT-ANTOINE - ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'approuver, conformément à la politique d'affichage du Faubourg Boisbriand, la demande de permis pour l'installation d'une enseigne sur auvent et d'une enseigne sur projection sur le mur avant pour Telus, au 2945, promenade Saint-Antoine, dans la zone I1 404, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et les détails complémentaires préparés par Enseignes Dek-Or, datés du 22 janvier 2009, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 4 février 2009. (dossier 0902-CU-1805)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-159**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'ENSEIGNE -  
WASABI - 3335, AVENUE DES GRANDES TOURELLES - ZONE  
I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'approuver, conformément à la politique d'affichage du Faubourg Boisbriand, la demande de permis pour l'installation d'une enseigne pour Wasabi, au 3335, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I1 404, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et détails préparés par Enseignes Valois, datés du 26 janvier 2009, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 4 février 2009. (dossier 0902-CU-1890)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-160**

**APPROBATION D'UN PLAN DE LOTISSEMENT - NOUVELLE RUE  
ADJACENTE AU SECTEUR CÔTE SUD / RUE LAUZON**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver le plan de lotissement pour la création des lots non officiels 4 243 265 à 4 243 276 et 4 243 279 à 4 243 285 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, tel que préparé par monsieur Pierre Lacas, arpenteur-géomètre, en date du 19 décembre 2008, sous la minute 35533.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-161**

**RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-804**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de février 2009, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-162**  
**ENGAGEMENT - PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU**  
**TEMPORAIRE TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Pierre Guimond                      Journalier chauffeur au Service des travaux publics, à compter du 4 mars 2009 selon les statuts suivants: en surcroît de travail et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;

Julie Chicoine                      Secrétaire au Service du greffe - élection 2009, à compter du 9 mars 2009 et selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

France L. Roy                      Secrétaire au Service du greffe - élection 2009, à compter du 4 mars 2009 et selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

Josianne Ouellette                      Préposée à la bibliothèque à compter du 4 mars 2009 et ne devant pas dépasser le 30 janvier 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-163**  
**ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Samuel Archambault                      Moniteur spécialisé au Service des loisirs, à compter du 4 mars 2009 et ne devant pas dépasser le 6 juin 2009;

Julie Lévesque	Préposée au Service des loisirs, à compter du 4 mars 2009 et ne devant pas dépasser le 18 juillet 2009;
Samuel Archambault	Préposé sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 4 mars 2009 et ne devant pas dépasser le 6 juin 2009;
Julie Lévesque	Préposée sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 4 mars 2009 et ne devant pas dépasser le 18 juillet 2009;
Audrey Guindon	Préposée sites et locaux au Service des loisirs, à compter du 4 mars 2009 et ne devant pas dépasser le 1 <sup>er</sup> août 2009;
Samuel Archambault Jonathan Bigras Jonathan Bolvari-Bergeron Maxime Bouchard Jérémy Chassé Pinsonneault Vincent Déry Karl Garant Michel Monette Pierre-Olivier Montgelard	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics, à compter du 12 avril 2009 et ne devant pas dépasser le 26 septembre 2009;
Samuel Archambault Jonathan Bigras Jonathan Bolvari-Bergeron Maxime Bouchard Jérémy Chassé Pinsonneault Vincent Déry Karl Garant Michel Monette Pierre-Olivier Montgelard	Saisonniers manuels au Service des travaux publics, à compter du 12 avril 2009 et ne devant pas dépasser le 26 septembre 2009.
Adoptée	

**RÉSOLUTION 2009-03-164**  
**ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier non syndiqué suivant :

Alexandra Desjarlais	Spécialiste badminton au Service des loisirs, à compter du 4 mars 2009 et ne devant pas dépasser le 29 août 2009.
----------------------	---

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-165  
NOMINATION - COMMIS À LA RÉCEPTION AU SERVICE DES  
TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

DE nommer madame France L. Roy au poste de commis à la réception au Service des travaux publics, à compter du 9 mars 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-166  
AJUSTEMENT SALARIAL DU PERSONNEL SAISONNIER NON-  
SYNDIQUÉ - RESPONSABLES ET RESPONSABLES ADJOINTS AU  
SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'autoriser un ajustement salarial au personnel saisonnier non syndiqué, responsables et responsables adjoints, au Service des loisirs conformément au rapport de mesdames Ève Bélanger et Ghislaine Lauzon et de monsieur Denis Bolduc, directrices et directeur loisirs, du 2 février 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-167  
CONDITIONS SALARIALES DES EMPLOYÉS CADRES ET  
CONTRACTUELS POUR L'ANNÉE 2009 ET MODIFICATION AUX  
CONTRATS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CONTRACTUELS  
CADRES**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'accepter les conditions salariales des employés cadres et contractuels de la Ville de Boisbriand pour l'année 2009 selon le rapport de monsieur Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie, du 17 février 2009, le tout rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

D'apporter les modifications suivantes au contrat de travail des employés contractuels cadres, à savoir :

- le renouvellement automatique pour une période d'une année, à moins d'un préavis écrit de la Ville;
- le préavis par la Ville en vue de mettre fin au contrat est établi à 180 jours avant son expiration.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-168**

**SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE - CRÉATION D'UN POSTE DE COMMIS DE BUREAU HYBRIDE AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE ET À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une lettre d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) concernant la création d'un poste de commis de bureau hybride au Service des ressources humaines et de la paie et à la direction générale.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-03-169**

**MESURES DISCIPLINAIRES**

PROPOSÉE PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'entériner les mesures disciplinaires prises à l'endroit d'un employé de la Ville.

Adoptée

**COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**

- Félicitations à madame Lucille Goyette pour son intronisation au Panthéon des sports au mois de novembre 2008. Madame Goyette a mené durant plus de 18 ans une carrière dans la discipline du tir à l'arc;
- Jeudi, le 26 février dernier avait lieu le passage de la flamme dans le cadre des Jeux du Québec - Hivers 2009. Félicitations aux services des loisirs et des communications de la Ville et remerciements à monsieur Bruni Surin, athlète olympique qui a offert sa participation aux écoles et à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville;
- Le 4 mars 2009 à 7 h 30 au restaurant La Merveille aura lieu le déjeuner du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand où un bilan des trois premiers mois de la campagne d'achat local et du Passeport Boisbriand;
- Exprime sa fierté sur la réalisation de la Politique Environnementale en collaboration avec la Commission de l'environnement et du développement durable, présidée par madame Lyne Levert et à laquelle a contribué madame Linda Grenier, chef section Environnement.

## **COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

### **Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué**

- Remerciements à tout les membres du conseil de la part des usagers du taxi collectif qui apprécient les bénéfices de ce programme
- Félicitations au Service des travaux publics pour leur intervention rapide afin de solutionner la problématique du stationnement abusif aux abords de l'école Jean-Jacques-Rousseau.

### **Monsieur Robert Frégeau, District Filion**

- Bientôt des travaux d'installation des feux de circulation à l'intersection de l'autoroute 13 et du chemin de la Grande-Côte et de réaménagement des voies d'accès seront effectués prioritairement par le ministère des Transports du Québec et ce, en raison des travaux de réfection du pont Arthur-Sauvé;
- D'autres travaux seront effectués à l'intersection de l'autoroute 15 et du chemin de la Grande-Côte. Le calendrier des travaux n'est pas encore annoncé.

### **Monsieur Patrick Thifault, District Dubois**

- Pour la semaine de relâche, le Service des travaux publics a aménagé des équipements récréatifs d'hiver partout sur tout le territoire et invite les citoyens à les fréquenter;
- Le budget de déneigement de la Ville devrait être respecté.

### **Madame Louise Gauthier, District Brosseau**

- Le 3 mars 2009, dans le cadre de la Finale des jeux du Québec, l'équipe Midget espoir des Seigneurs des Mille-Îles ont remporté la médaille d'argent;
- Du 3 au 29 mars 2009, exposition à la bibliothèque;
- Aujourd'hui, les Seigneurs des Mille-Îles ont remporté la médaille d'argent dans le cadre des Jeux du Québec;
- Invite les citoyens à assister aux différentes compétitions de la 2<sup>e</sup> vague des Jeux du Québec qui se terminera le 7 mars prochain.

### **Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Jeudi, le 5 mars dans le cadre des Finales des Jeux du Québec, à l'aréna de Boisbriand, visite de la tournée des Midget Sélect Nordiks du Nunavik;

- Prochaines activités du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand : Déjeuner causerie, le 10 mars à 7 h 30 au restaurant Pub City et un 5 à 7, le 18 mars au restaurant Vinnie Gambini's.

#### **Madame Marlene Cordato, District Dion**

- Les soumissions pour les travaux du chemin de la Côte Sud sont en cours;
- Félicitations et remerciements à Annie Caron, citoyenne de Boisbriand qui a lancé son premier CD;
- Concours d'épellation au niveau primaire, félicitations à Marie-Anne Alain de l'école des Grands-Chemins, Nicolas Dionne et Valérie Grégoire de l'école Gaston-Pilon et Pénélope Turgeon de l'école de la Clairière;
- Dans le cadre des Finales des Jeux du Québec, les cérémonies d'ouverture étaient très réussies. Félicitations au comité organisateur;
- Pour le premier bloc des compétitions dans le cadre des Jeux du Québec, la région des Laurentides a obtenu 27 médailles. L'objectif de la région est de 60 médailles.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **Monsieur Michel Béland**

- Article 29 – Peut-on s'assurer que les nouveaux feux de circulation installés par le ministère des Transports seront mieux synchronisés ?

#### **Monsieur Normand Desjardins**

- Article 23 – Quels est le pourcentage que le huissier prend sur les ventes à l'encan ?
- Article 53 - Mesures disciplinaires ?

#### **Madame Julie Auger**

- Article 37 – Pouvez-vous donner plus de détails sur la Politique Environnementale de la Ville ?
- Article 38 - Quelles sont les modifications apportées au guide d'aménagement ?

#### **Monsieur Robert Noël**

- Article 44 – Comment prendre connaissance du plan de lotissement du secteur Côte Sud / Lauzon? Est-ce vrai que seul l'aqueduc sera passé sur le chemin de la Côte Sud ? La Ville ne pense-t-elle pas à long terme, pourquoi, ne fait-elle pas l'égout ?



**RÉSOLUTION 2009-03-170**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE lever la séance à 21 h 03.

Adoptée

SYLVIE ST-JEAN, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière

